

## DÉCRYPTAGE

« Le débat sur les migrations s'enflamme de plus en plus »

**Donald TUSK, président du Conseil européen**

**2** Le nombre de migrants arrivant par la Méditerranée a été divisé par deux, et même par cinq par rapport à 2016

**L'Europe se penche sur sa politique migratoire**

AFP

# Les quotas divisent toujours les Européens

**Répartir les migrants entre les pays de l'Union européenne : la demande de l'Italie se heurte au veto des pays de Visegrad**

● **Philippe LERUTH**

Les divisions exposées par les dirigeants européens face aux migrations sont un signe de faiblesse de l'Union européenne et elles alimentent les mouvements populistes et xénophobes, averti ce mercredi le président du Conseil Donald Tusk.

À l'approche du sommet, ces jeudi et vendredi à Bruxelles, « le débat sur les migrations s'enflamme de plus en plus, et ce sera le point principal de l'ordre du jour », a souligné M. Tusk dans la lettre envoyée aux vingt-huit chefs d'État et de gouvernements.

C'est la réforme des deux piliers de la politique européenne en matière de migration qui divise profondément les Européens : la révision du règlement de Dublin, et la répartition entre les différents États-membres des migrants accueillis par les « pays de première ligne » : Grèce, Italie, et Espagne. Deux réformes rejetées par la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, et la Slovaquie, associées au sein du « groupe de Visegrad ».

**Centres fermés**

Samedi dernier, la France et

l'Espagne proposaient, avec l'appui de l'Allemagne, la création de « centres fermés » sur les côtes européennes.

Sur les côtes, mais pas trop proches ? Le gouvernement bosnien a accusé Bruxelles, ce mercredi, de refuser de financer un centre d'accueil de migrants à Velika Kladusa, en Bosnie, près de la frontière avec la Croatie. Trop proche de la frontière de l'Union européenne, apparemment.

La révision du règlement de Dublin est la première des revendications du Premier ministre italien, Giuseppe Conte, lors du mini-Sommet du week-end, déjà sur l'immigration. Grèce et Italie sont les principales « victimes » de ce mécanisme qui impose le renvoi des migrants interceptés sur le territoire européen vers le pays où ils ont pris pied, et où ils ont été enregistrés. Les pays du groupe de Visegrad sont unanimement hostiles à toute révision de ce règlement.

Comme ils sont également radicalement opposés à l'autre revendication italienne présentée par Giuseppe Conte à ses partenaires européens : celle de sanctions financières contre les États-membres de l'Union européenne qui n'acceptent pas leur quota de réfugiés.

**Deux à huit réfugiés pour dix mille habitants**

C'est face à l'afflux de migrants (plus d'un million de migrants arrivés en Grèce et en Italie en 2015) que la Commission

européenne avait imaginé un mécanisme de répartition entre ses différents États-membres.

L'effort demandé était limité : répartir un peu plus d'un dixième de ces demandeurs d'asile. Dans une proportion variant de deux à huit par tranche de dix mille habitants !

En terme proportionnel, le plus gros effort était demandé au Grand-Duché de Luxembourg : en acceptant 440 migrants sur leur territoire, nos voisins ont été les seuls à fournir l'effort qui leur était demandé par l'Europe.

Le constat doit être nuancé : en ouvrant largement ses frontières, durant ce même été 2015, la chancelière allemande, Angela Merkel, a accueilli bien plus de migrants que le quota qui lui était théoriquement imposé. Il a peut-être manqué, ensuite, tout un travail d'intégration en Allemagne. Le retour de manivelle aujourd'hui, avec la fronde de l'allié (?) bavarois de la chancelière, la CSU de son ministre de l'Intérieur, Hans Seehofer, pourrait lui être fatal, après le Sommet de ces jeudi et vendredi.

Saisie par la Hongrie et la Slovaquie, la Cour de Justice de l'Union européenne, entre-temps, a validé le mécanisme des quotas, en septembre 2017. Les pays réfractaires ne se sont pourtant pas inclinés. Et ils entendent bloquer toute réforme.

Ne reste alors que la sanction financière, réclamée par Rome ? ■

# Le flux migratoire méditerranéen se tarit

Les statistiques de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) sont éloquentes : les chiffres relevés depuis le début de l'année par cette organisation intergouvernementale qui regroupe 169 États membres et a des bureaux dans une centaine d'états, montrent que, sur les vingt-quatre premières semaines de 2018, 40 073 migrants sont arrivés en Europe par la Méditerranée. Sur la même période de 2017, l'OIM en avait dénombré 80 683, et, en 2016, plus de 215 000.

En d'autres termes, le flux migratoire est occupé à se tarir, notamment à partir des côtes libyennes.

Comment l'expliquer ? D'abord par un accord entre les deux camps libyens rivaux pour mettre un terme aux activités d'acteurs majeurs du trafic organisé d'êtres humains dans le pays. Une nuissante famille **Des migrants traversent toujours la Méditerranée**, mais en nombre nettement moins importants qu'en 2017 ou en 2016.

de Sabratah, à l'ouest de Tripoli, qui opérait depuis la frontière tunisienne jusqu'à Misrata, une zone devenue le plus important point de départ vers l'Europe, a ainsi été neutralisée.

## Formations

De plus, les garde-côtes libyens ont mené une garde plus vigilante. Notamment grâce à l'appui financier de l'Union Européenne, qui leur permet de ne plus devoir cumuler plusieurs emplois, en raison de leur faible rémunération.

L'intervention de l'Union Européenne avait pour but de les pérenniser. Et de les professionnaliser : à la fin 2017, 188 garde-côtes avaient reçu une formation ; une certaine d'autres doit suivre cette année. Ces formations sont coordonnées par l'opération militaire Sophia, chargée de la lutte contre le trafic d'êtres humains en Méditerranée centrale et du contrôle de l'embargo sur les armes en Libye. Elles sont soutenues par Frontex, le Haut-Commissariat aux Réfugiés, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, l'OIM et, parfois, par des ONG. ■

## VITE DIT

**Quinze réfugiés !** La Belgique est un des huit pays qui accueillera des migrants parmi les quelque deux cents réfugiés qui ont pris place à bord du navire humanitaire *Lifeline*, autorisé à accoster sur l'île de Malte, a annoncé ce mercredi le Premier ministre maltais, Joseph Muscat. L'information a été confirmée sur Twitter par le secrétaire d'État belge à l'Asile et aux Migrations Theo Francken qui a évoqué un « *maximum de quinze personnes* ». « *Nous sommes un partenaire européen loyal et nous aiderons Malte* » mais il s'agira « *d'une opération ad hoc unique* » a-t-il ajouté. Notre pays pourra-t-il supporter pareil effort gigantesque ? **Phi. Le.**

